

# La gazette du Lumensonesque





Chers Amis,

Ce 45ème numéro de notre Gazette est un peu particulier. Nous avons voulu faire un numéro qui retrace en quelques pages l'activité municipale, les projets en cours et à venir.

L'année 2019 sera une année charnière à bien des égards. Elle devrait, si le projet de la nouvelle école intercommunale respecte les délais, être pour nous la dernière rentrée de l'école de Verrières telles que nous l'avons connue depuis 1971. Nous avons eu en ce début février la confirmation de madame l'inspectrice d'académie que notre école continuerait jusqu'à ce que la nouvelle école entre en service. Ce sera alors, la fin d'une école « cocooning » où les petits étaient guidés par les plus grands, une école familiale, un peu de vie qui disparaît. Cette école nous l'avons, toutes municipalités confondues, portée à bout de bras mais il fallait se rendre à l'évidence que 12 ou 13 élèves cela devenait compliqué. Nous avons fait alors le choix de continuer à exister dans une nouvelle structure qui nous ressemble en nous associant avec nos collègues de la vallée.

2019 devrait voir la fin de l'enfouissement des lignes sur le village et l'arrivée de la fibre optique sur la commune. Verrières est une des communes Aveyronnaises pilote pour le déploiement de la fibre jusqu'à l'abonné.

2019 sera aussi une année importante pour nombreux de nos projets : terrasses de Verrières, garages communaux, extension du rangement de la salle des fêtes, liaison 809 / Rouassas, ... . Une année riche en travaux et ponctuée d'événements festifs qui marqueront comme chaque année notre été.

Que dire de plus si ce n'est que ces investissements, ont été faits et continueront à se faire, dans le souci d'un budget équilibré et d'une fiscalité maîtrisée.

A ce titre, vous trouverez ci-après le bilan financier 2018 de la commune de Verrières communiqué par la Trésorerie.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Amicalement

Jérôme MOURIES

Maire de Verrières

# Commune - VERRIERES

## Document de valorisation financière et fiscale 2018

TRES. MILLAU

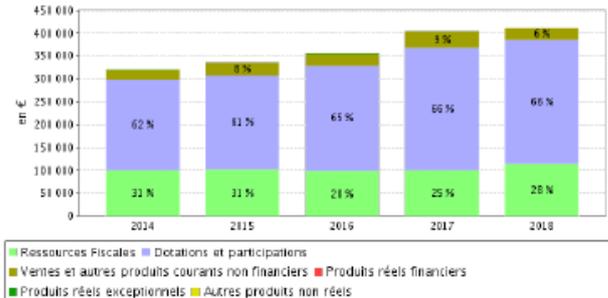


### Les recettes de fonctionnement

#### STRUCTURE ET EVOLUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à encaissement) ou d'ordre (sans encaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les produits issus de la fiscalité directe locale (TH, TFB, TFNB, TAFNB, CFE, CVAE, IFR, TASCOM, FNGIR) nets des reversements.
2. Les dotations et participations de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics).
4. Les produits financiers.
5. Les produits exceptionnels.
6. Les produits d'ordre (exemples : produits des cessions d'immobilisations, reprises sur amortissements et provisions, différences sur réalisations négatives reprises au compte de résultat).



### REPERES

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Ressources Fiscales	251	500	396	367
Dotations et participations	589	367	267	224
Ventes et autres produits courants non financiers	56	166	131	127
Produits réels financiers	0	0	0	0
Produits réels exceptionnels	0	8	11	10

Strate de référence :

Population : 458

Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

Le taux de réalisation des recettes de fonctionnement met en perspective les recettes comptabilisées par rapport à la prévision budgétaire.

#### TAUX DE REALISATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

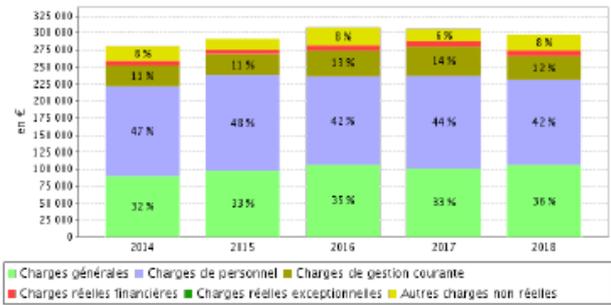
Ressources Fiscales	173,48 %
Dotations et participations	90,35 %
Produits courants	108,18 %
Produits financiers	0,00 %

## Les dépenses de fonctionnement

Les dépenses budgétaires, qu'elles soient réelles (c'est-à-dire ayant donné lieu à décaissement) ou d'ordre (sans décaissement), peuvent être regroupées en six catégories principales :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances ...).
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus ...).
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation ...).
5. Les charges exceptionnelles.
6. Les charges d'ordre (exemples : dotations aux amortissements et provisions, valeur comptable des immobilisations cédées, différences sur réalisations positives transférées en investissement).

### STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



### REPERES

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Charges générales	232	281	212	201
Charges de personnel	272	292	247	210
Charges de gestion courante	76	141	154	140
Charges réelles financières	18	20	17	14
Charges réelles exceptionnelles	0	8	5	5

Strate de référence :

Population : 458

Régime fiscal : FPU : Communes de 250 à 500 habitants

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement met en perspective les dépenses comptabilisées au regard de la prévision budgétaire.

### TAUX DE REALISATION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2018

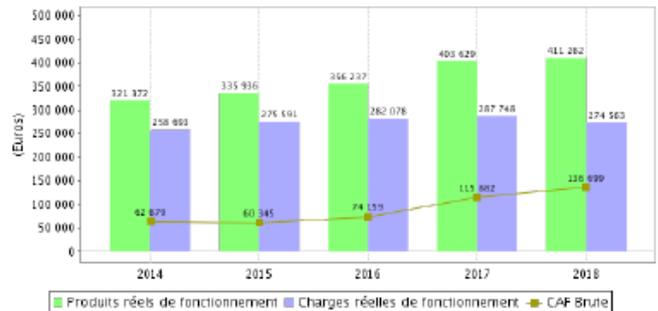
Charges générales	78,09 %
Charges de personnel	81,62 %
Charges de gestion courante	51,51 %
Charges réelles financières	85,27 %

## L'autofinancement brut et net

### La capacité d'autofinancement brute

La capacité d'autofinancement (CAF) représente l'excédent résultant du fonctionnement utilisable pour financer les opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement...). Elle est calculée par différence entre les produits réels (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles (hors valeur comptable des immobilisations cédées) de fonctionnement. La CAF brute est en priorité affectée au remboursement des dettes en capital.

### EVOLUTION DE LA CAF BRUTE

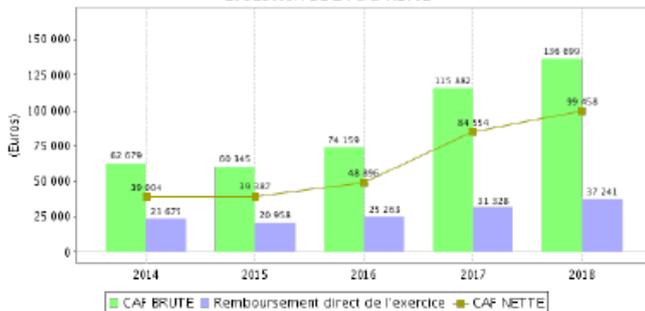


### La capacité d'autofinancement nette

La capacité d'autofinancement nette (CAF nette) représente l'excédent résultant du fonctionnement après remboursement des dettes en capital. Elle représente le reliquat disponible pour autofinancer des nouvelles dépenses d'équipement. La CAF nette est une des composantes du financement disponible.

La CAF nette est un indicateur de gestion qui mesure, exercice après exercice, la capacité de la collectivité à dégager au niveau de son fonctionnement des ressources propres pour financer ses dépenses d'équipement, une fois ses dettes remboursées.

### EVOLUTION DE LA CAF NETTE

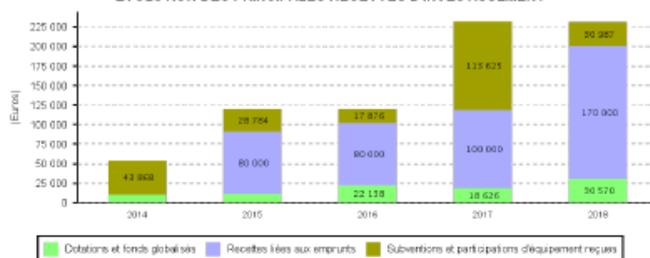


## Les opérations d'investissement

**EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT**



**EVOLUTION DES PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT**



### REPÈRES

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Dépenses directes d'équipement	412	388	317	305
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes	81	98	79	71

### REPÈRES

En €/hab	2018			
	Commune	Département	Région	National
Dotations et fonds globalisés	68	63	57	50
Recettes liées aux emprunts	371	77	79	74
Subventions et participations d'équipement reçues	67	96	113	93

#### TAUX DE REALISATION DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dépenses directes d'équipement (1)	18,05 %
Remboursement lié aux emprunts et autres dettes (2)	100,00 %

#### TAUX DE REALISATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT EN 2018

Dotations et fonds globalisés	100,09 %
Recettes liées aux emprunts (3)	38,17 %
Subventions et participations d'équipement reçues	9,29 %

(1) dépenses d'équipement, opérations d'ordre incluses

(2) les dépenses liées aux emprunts et dettes assimilées correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au débit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

(3) les recettes liées aux emprunts correspondent aux opérations budgétaires enregistrées au crédit du compte 16 (sauf 16449, 1645, 166 et 1688)

## Bilan

### BILAN EN 2018

ACTIF	PASSIF
Actif immobilisé brut 5 058 602	Ressources propres 4 949 789
Actif circulant 10 413	Dettes financières 474 735
Trésorerie 386 299	Passif circulant 30 790
	Fonds de roulement net global 365 921
	BFR -20 378

$$\text{Trésorerie} = \text{FDR} - \text{BFR} = 386\,299$$

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).

2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme "fonctionnelle".

Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé "fonds de roulement". Ce fonds de roulement doit permettre de financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements).

## Vœux 2019 et remises des médailles du travail

La municipalité a présenté ses vœux 2019 aux habitants de la commune et offert un vin d'honneur pour fêter la nouvelle année.

Il a salué également le travail de tous les employés municipaux, leur dévouement et leurs compétences et plus particulièrement ceux de Céline et de Jean-Jacques, médaillés du travail cette année.

M. le Maire a évoqué le bilan de l'année écoulée et les projets à venir avec toujours cette volonté d'être acteur sur notre territoire. On va détailler les travaux en cours et les projets dans ce bulletin municipal



## TRAVAUX

### ROUTE DE ROUASSAS

Les habitants des Aldiguiès et de Rouassas souhaitent l'aménagement de la route de Cabrières, située en grande partie sur la commune de Compeyre, notamment pour faciliter le passage des engins agricoles.

Ce projet difficilement réalisable a abouti au compromis de la remise en service de cette ancienne route qui part de la RN809, au niveau du ravin de Salgues et qui va jusqu'à Rouassas.

L'entreprise Pailhas a exécuté les travaux de terrassement. Les travaux de revêtement sont prévus pour le mois de juin 2019. Le département nous rétrocède l'ensemble du délaissé en bordure de la 809. L'entreprise Pailhas a récupéré les matériaux de la partie goudronnée de l'ancienne route pour effectuer le terrassement.



Les employés municipaux ont participé aux travaux de débroussaillage et de remise en place des clôtures.



### ÉLAGAGE

Les arbres en bordure du ruisseau du pont de la Rouvayrette à la passerelle ont été élagués. C'est l'entreprise Crea Verde Millau qui a effectué les travaux avec l'aide des employés municipaux. Les grosses branches ont été débitées et le reste a été broyé ; les copeaux seront utilisés dans les espaces verts.



La route de Randels le 03 février 2019



## DÉNEIGEMENT

Cet hiver a été marqué par un enneigement important surtout sur les hauteurs de la commune. De la neige, du vent et des températures très

basses, des conditions réunies pour rendre impraticables certaines routes. Les congères ont recouverts les axes routiers et certains hameaux comme Mialas, Randels et La Blaquière se sont retrouvés coupés du monde. L'accumulation de neige était si importante que le tracteur avec sa lame était inutilisable. Il a été appelé à la rescousse le chargeur de Sévigné pour dégager mètre par mètre les accès ; un travail de longue haleine qui s'est terminé le dimanche 3 février tard dans la nuit.

## ESPACE DE STOCKAGE DU PRADELS

La réglementation française interdit le brûlage des déchets verts à l'air libre comme l'ensemble des déchets ménagers car ceux-ci impactent la qualité de l'air. Elle encourage les professionnels, les collectivités et les particuliers à s'orienter vers d'autres alternatives : broyage, paillage, compostage pour valoriser au mieux cette ressource ou collecte vers des déchèteries structurées pour recueillir tout type de déchet.

Aussi la municipalité vous invite à vous rendre à la déchèterie d'Aguessac et à ne plus déposer vos déchets à l'espace du Pradels. Les horaires d'ouverture sont les suivants :

- |                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| ❖ <b>Lundi après-midi</b>    | <b>14h00—18h00</b> |
| ❖ <b>Mercredi après-midi</b> | <b>14h00—18h00</b> |
| ❖ <b>Samedi matin</b>        | <b>08h00—12h00</b> |

## MUR DU THERON

La reconstruction du mur du Théron fera l'objet d'une formation de construction de murs en pierres sèches animée par l'association ABPS, l'association des bâtisseurs en pierres sèches. Cette formation est ouverte aux professionnels et aux employés municipaux des communes environnantes et aura lieu la semaine du 08 au 12 avril 2019.

En 2014, le mur de l'espace jeux de Concluc avait été construit par des stagiaires encadrés par ABPS.

Des formations ouvertes au grand public seront organisées notamment sur le projet des terrasses très prochainement.

Pour toute information complémentaire vous pouvez consulter leur site [www.pierreseche.fr/abps](http://www.pierreseche.fr/abps).



## LES TERRASSES



En 2019, le projet des terrasses va se concrétiser. Les premières étapes sont un débroussaillage sélectif pour conserver les espèces endémiques comme l'alauzier, genévrier, ...qui sera effectué par les employés municipaux ainsi que l'aménagement de l'accès.

En avril, les murailleurs devraient intervenir et restaurer les parties de murs qui se sont dégradées avec le temps.

Par la suite viendra la préparation des espaces dédiés aux plantations d'amandiers et de vigne qui auront lieu en novembre. L'objectif est de planter des espèces d'amandiers et de vignes cultivées par le passé sur ces terroirs et ainsi, de créer un conservatoire qui permettra de sauvegarder ces variétés anciennes. Un parcours de visite ouvert au public sera aménagé avec des panneaux d'information.

Parmi les espèces ou variétés d'amandier, on distingue l'amandier commun, qui produit les amandes dures ; l'amandier des dames, dont on peut briser facilement la coque entre les doigts ; l'amandier cannet, qui n'est qu'une variété du second, mais dont la coque est moins tendre, plus petite et plus effilée, et que l'on nomme dans le commerce amande pointue. L'amandier commun est celui dont la fleur résiste le plus aux frimats tardifs de l'hiver, qui, dans la contrée, viennent même assez souvent interrompre les premiers beaux jours du printemps. L'amandier des dames est l'espèce la plus délicate ; rarement il échappe aux gelées : aussi le plus souvent il ne donne de produit que tous les trois ou quatre ans. Ses amandes sont d'une préparation et d'un transport difficile : elles se brisent et font un déchet assez considérable ; ce qui fait que dans le commerce elles sont moins estimées que les cannettes. L'amandier cannet est aussi très délicat, mais il ne fleurit que quinze jours environ après les autres ; ce qui le rend peut-être le moins casuel de tous ; aussi est-il généralement préféré. Son introduction dans le pays est assez récente. Primitivement originaire du Languedoc, cette variété fut transportée, en 1765, de St-Rome-de-Tarn à Rivière (1) ; depuis elle s'est répandue dans toute la contrée.

### *Petit aparté sur l'amandier*

*Au XIXème siècle, l'amandier, très présent dans nos vallées, apportait aux arboriculteurs et aux vigneron un revenu casuel, la production étant très variable d'une année sur l'autre.*

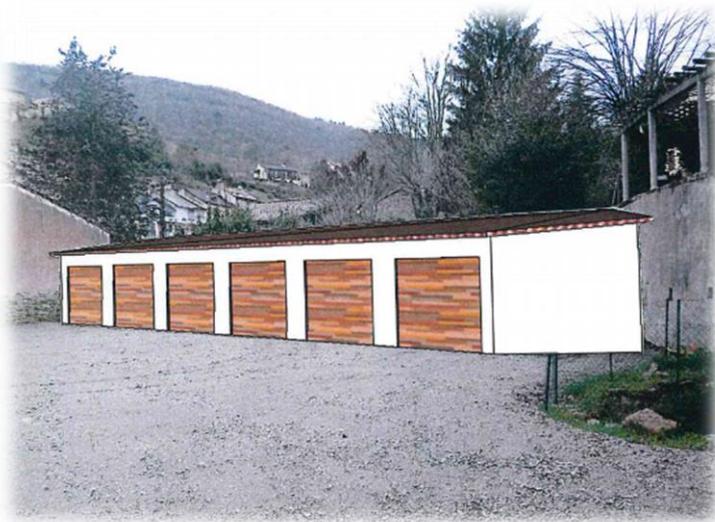
*On peut lire dans les Mémoires de la SOCIÉTÉ DES LETTRES, SCIENCES ET ARTS DE L'AVEYRON 1846-1847 concernant le paysage de la vallée du Tarn « Sur la pente des collines, la vigne recouvre le coteau d'un tapis de verdure, et étale ses raisins ou embaume la campagne voisine de parfum de ses fleurs ; tandis qu'au printemps et sur les mêmes lieux, l'heureux amandier revêt la nature de sa robe nuptiale, et le pêcher lui prête ses guirlandes de pourpre. » On y découvre également que les premières plantations datent des années 1760 ainsi les spécificités des espèces cultivées (voir encadré ci-contre).*

L'amandier a depuis quasiment disparu bien que la consommation d'amandes soit croissante en France et la demande mondiale plus forte. A savoir, l'Europe importe pour 3 milliards d'euros d'amandes et la France en consomme 30 000 tonnes par an alors que sa production est inférieure à 1000 tonnes.

On connaît aujourd'hui un regain d'intérêt pour la culture de l'amande ; on peut citer en exemple le projet de la Compagnie des amandes qui investit auprès des arboriculteurs désireux de se diversifier ou de remplacer des cultures devenues peu rémunératrices.

## GARAGES PARKING DES DEMOISELLES

Pour essayer de résoudre en partie le problème du stationnement sur le village de Verrières, le conseil municipal a décidé la construction de 6 garages communaux ouverts à la location ainsi que quelques places matérialisées sur le parking des Demoiselles (ancien jardin GASC). Cette construction devrait débuter début avril avec l'objectif d'être opérationnelle cet été. Ce bâtiment étant situé en plein cœur du village, son intégration paysagère sera particulièrement soignée.



Chacun de ces garages sera équipé d'une prise de courant et d'un éclairage avec un compteur divisionnaire. Le loyer mensuel (charges non comprises) sera de : 40€.

Nous demandons aux personnes désireuses de louer un de ces garages de **se manifester rapidement auprès de la mairie**. Ils seront attribués de façon prioritaire aux personnes payant une taxe foncière ou d'habitation sur la commune de Verrières. Dans le cas où les demandes seraient supérieures au nombre de garages disponibles, un tirage au sort sera effectué.

Après cette première souscription et en fonction des places disponibles l'éligibilité sera étendue à toute autre personne.

## Une nouvelle école, un Regroupement Pédagogique Intercommunal

### La genèse du projet

**Les Communes de Verrières, Compeyre, Paulhe et Aguessac ont décidé de travailler en commun pour construire une nouvelle école.**



Les élèves de ces Communes sont aujourd'hui scolarisés dans deux écoles : Aguessac et Verrières.

Ces écoles accueillent toutes les deux maternelles et élémentaires, leurs effectifs sont respectivement de 101 et 12 élèves (décompte en septembre 2018) ; 15 élèves en janvier 2019 pour Verrières.

En 2009, la première idée était de créer une école intercommunale sur le site de l'école actuelle d'Aguessac afin de regrouper les effectifs des deux écoles. La réhabilitation des bâtiments se révélait cependant trop complexe. Finalement, les élus décidèrent plusieurs années plus tard, de construire un groupe scolaire neuf sur un site localisé à l'entrée Nord d'Aguessac.

Pour mener cette opération, les quatre Communes ont créé en 2017 un Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (SIVU) nommé «SIVU scolaire du Lumençon », pour assurer la maîtrise d'ouvrage et le fonctionnement de la nouvelle école. D'un point de vue pédagogique, un Regroupement Pédagogique Intercommunal ( RPI ) a été signé permettant d'officialiser le partenariat entre les quatre communes auprès de l'éducation nationale. La maîtrise d'ouvrage de l'opération a ensuite été déléguée à la Communauté de Communes de Millau Grands Causses.

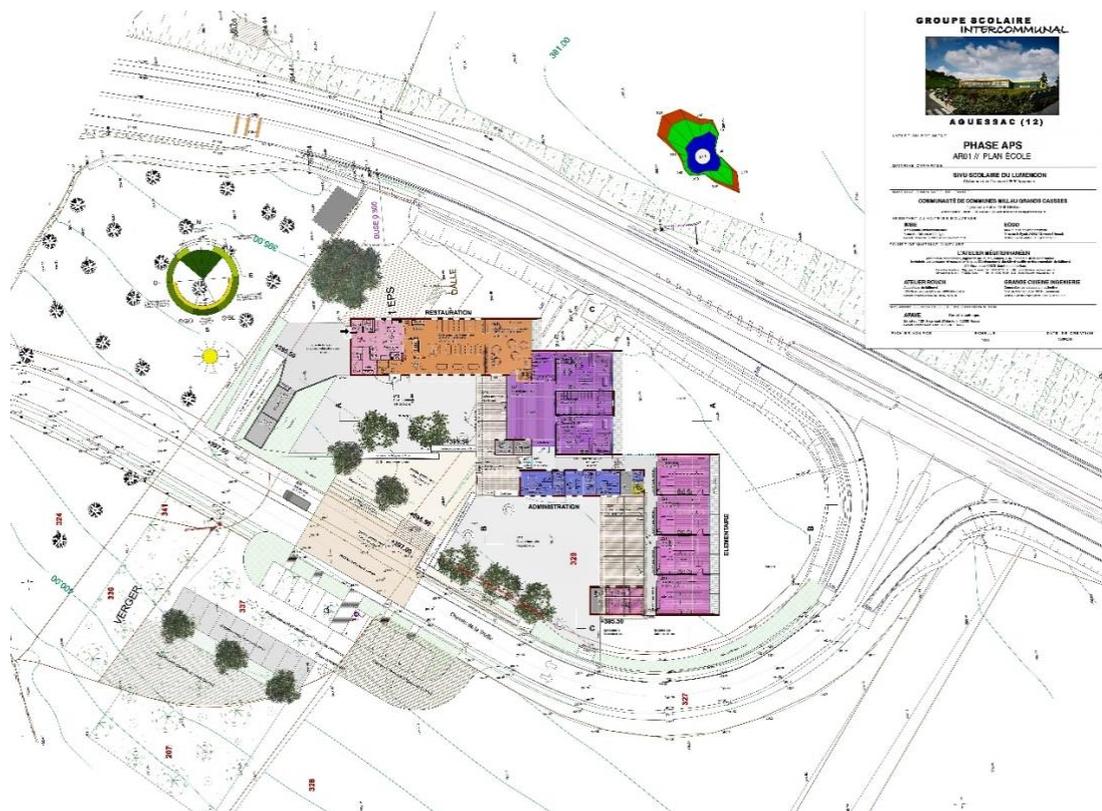
Le SIVU fonctionne actuellement sous forme de commissions chargées d'organiser les travaux, de gérer les finances, de préparer les fonctionnements et de développer la communication. Tout ceci en concertation directe avec les principaux acteurs : enseignants, personnels, parents et élèves.

## Le profil de l'opération

L'objectif est de construire un groupe scolaire en mesure d'accueillir 162 élèves, soit 6 classes, sur un site localisé en bordure du centre-bourg d'Aguessac. Par ailleurs, les élus ont de fortes ambitions environnementales pour ce projet, et souhaitent qu'il suive une démarche BDO (bâtiment durable Occitanie), niveau argent a minima. Le groupement EODD – IMBE accompagne le maître d'ouvrage pour la Qualité Environnementale des Bâtiments et la mise en oeuvre de la démarche Bâtiments Durables Occitanie, depuis la phase programme jusqu'à deux années après la réception.

En juin 2018, à la suite d'un appel d'offre, les architectes basés dans le Gard nommés Ateliers Méditerranéens ont été retenus. Voici la présentation de leur projet :

« Le fondement de notre projet se base sur le choix exact de la bonne orientation. L'enjeu est le panorama quotidien que l'on offrira aux enfants, tout au long de la journée et tout au long de leur scolarité à Aguessac ! Un facteur de confort, avec une lumière matinale du levant et un réveil tout en douceur.. Volume flottant précédé d'une prairie fleurie dans la pente du terrain naturel. Une image champêtre et rurale. L'autre vue capitale dans la perception de l'équipement est la vue depuis les hauteurs de Compeyre. Pour une parfaite intégration dans le site, la toiture est intégralement végétalisée. L'organisation du plan se développe en 4 ailes, chacune correspondant à l'un des 4 éléments du programme (restauration / maternelle / administration / élémentaire) ; cette disposition permet une identification spatiale des fonctions. Une cartographie rassurante pour les enfants. L'ambition du projet est d'adapter les principes bioclimatiques aux contraintes du site, grâce aux capacités techniques contemporaines : inertie lourde intérieure avec des refends en pierre blanche de la carrière d'Aguessac, hautes performances de l'enveloppe avec des murs à ossature bois et façades en enduit à la chaux, matériaux biosourcés. Les grandes baies des classes en orientation Est sont traitées en triple vitrage avec brise-soleil à lames orientables, permettant un contrôle solaire, une protection acoustique et d'éviter la sensation de paroi froide. Le système technique est cohérent avec la performance de l'enveloppe d'un bâtiment passif : une CTA pour chaque aile du bâtiment assure une production décentralisée et combinée (on utilise l'air pour assurer le niveau de confort avec des besoins de chauffage très limités), une petite chaufferie bois et une couverture des préaux en panneaux photovoltaïques. Notre ambition environnementale est de proposer un bâtiment judicieusement installé sur le site, présentant une performance énergétique de niveau passif, alimenté à 100% par des ENR et construit essentiellement en matériaux naturels. »



Le dépôt de permis est prévu début janvier 2019 avec début des travaux 1<sup>er</sup> semestre 2019 et une livraison de l'école 1<sup>er</sup> semestre 2020. Une lettre d'information vous tiendra informé au fil des grandes étapes.

Vue générale du plan de l'école.

## Ecole de Verrières, rencontre avec les « anciens » de Verrières

Les élèves de l'école proposent à tous les « anciens » jeunes ou moins jeunes de se réunir mardi 28 mai après-midi dans la salle des fêtes du village afin de partager en toute convivialité un « goûter-photos ».

En effet les enfants ont travaillé sur l'histoire du village, avec la très appréciée participation de Monsieur André PONS, et aimeraient présenter à tous ceux qui le souhaitent leurs productions (collecte d'objets anciens, de vieilles photos, arbres généalogiques...). Les invités pourront alors partager avec les enfants leurs souvenirs d'antan !



### Carnaval de l'école

Cette année le thème de la classe est « le voyage dans le temps ». Les enfants se sont donc prêtés au jeu : pirates, bergers, chevaliers, princes et princesses, dinosaures, Egyptiennes, villageoises et femmes du Moyen Age ont défilé dans les petites ruelles ce dernier vendredi 29 mars.



## EXTENSION DE LA SALLE DES FÊTES, ACHAT DE TABLES ET CHAISES :

Une extension de la salle des fêtes est prévue pour du rangement sur le terrain qui la jouxte. Un permis va prochainement être déposé. Les tables, les bancs, les barbecues ainsi que les bars stockés actuellement à la remise Rue des acacias seront rapatriés dans ce local.

En remplacement d'un mobilier devenu vétuste, il est prévu un achat de nouvelles tables et chaises.

## ANIMATIONS

### YOGA

Tous les mercredis soir, Blandine Pons reçoit ses élèves pour une heure de yoga. Postures, étirements, relaxation sont au programme. L'ambiance est chaleureuse et conviviale.

Un cours de yoga quelque peu victime de son succès ; en effet, certains mercredis la salle des fêtes paraît presque trop petite pour accueillir tout le monde.

Des remerciements à Blandine qui donne de son temps et transmet son savoir toujours avec le sourire et beaucoup de bienveillance.



### ATELIER DESSIN

Cette année l'atelier de dessin de Verrières programme deux expositions :

- Une exposition de l'atelier peinture a eu lieu au mois d'avril à la salle Costantini à Millau. Un grand merci à toutes les personnes qui ont tenu la permanence et aux visiteurs venus nombreux.
- Exposition à Verrières, dans les caves voutées à partir du 28 juin. Vernissage à 17h30.

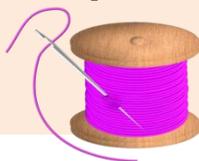
Ce jour-là, soirée tapas accompagné du groupe musical Reinart (chansons et musiques du monde) sera organisée dans la rue aux portes des caves.



### PATCHWORK

Tous les **mardis après-midi, à 14h30**, le groupe de couturières se retrouve dans la salle des fêtes pour l'atelier patchwork.

Patience et adresse sont de mise pour réaliser des pièces uniques et artistiques.



**Le public verriérois était venu nombreux le 19 octobre à la salle des fêtes de Verrières pour assister à la restitution de tout un travail d'analyse réalisé par l'atelier de toponymie du Festenal de la Muse animé par Marc Vaissière.**

C'est avec son équipe passionnée par nos terroirs et par la langue occitane qu'ils se sont penchés sur les plans cadastraux napoléoniens de plusieurs communes cartographiées à partir de 1830: Saint-Beauzély, Paulhe, Verrières... Sous la conduite de Marc Vaissière et avec la collaboration de spécialistes comme Jacques Astor, connu pour son travail sur les noms de familles et prénoms dans la toponymie de l'Aveyron, les noms de lieux sont alors répertoriés puis décryptés. Dans ce travail de recherche, la connaissance de la langue occitane est un atout majeur. Ce répertoire devient alors une précieuse source d'informations qui en dit long sur le lieu lui-même : ses caractéristiques géographiques, sa fonction, son propriétaire, ... et alors, ces noms deviennent une histoire.

**Spectacles du Festenal de la Musa le Vendredi 26 juillet à 20H30 sous la Halle**

*Contes de la Luna mercruda  
par Viviane Cayssials et  
Thierry Heitzère*

Viviane Cayssials se dit passeuse ou "passaira" de contes. Drac (diable), fadas (fées), trevas (fantômes), fachilièiras (sorcières) ou autres personnages fantastiques tirés des contes de l'auteur aveyronnais Jean Boudou ou d'autres conteurs d'histoires peuplent les Contes de la Luna mercruda. Elle les colore de chansons et airs traditionnels, accompagnée par Thierry Heitz au violon et à l'accordéon diatonique. Viviane Cayssials conte en occitan et français afin que tout le monde profite du spectacle.



*Spectacle de Florant Mercadier  
« L'occitanie pour les nuls »*

Saviez-vous que les Troubadours avaient inventé le rap? Saviez-vous que l'auteur du « Se Canta » était un fou? Et surtout, saviez-vous que tout ce qui précède est vrai!? Avec sa musique, son humour (et une bonne dose de mauvaise foi), Florant Mercadier raconte l'histoire de l'Occitanie, la petite et la grande. Mais promis, juré, tout est authentique. Vous ne verrez plus vos manuels d'histoire de la même façon!

## Petit mot des habitants de Conclus

On le sait tous, les enfants c'est la vie !!!

Et ce n'est pas à Conclus, où une quinzaine de petites têtes blondes résident, qu'on va dire le contraire !

Au rythme des saisons, au gré des occasions, c'est sans aucun doute, eux qui font la vie du village.

Chaque année, pour la fête d'Halloween, de vilains monstres se retrouvent et s'invitent dans chaque maison. Outre la belle récolte de bonbons et friandises, cette fête est aussi l'occasion de visiter tous les habitants du village avant un hiver parfois bien long.



En ce début d'année aussi, c'était encore la fête à Conclus !

La neige, tombée en abondance, était une nouvelle occasion de se retrouver pour de folles descentes en luge, la réalisation d'une famille Bonhomme de neige et même la construction d'une « caselle igloo », avec l'aide des papas...

Un petit goûter pour clôturer ces après-midi au grand air, de larges sourires et de beaux moments de complicité...

Conclus c'est décidément le Paradis des enfants !!!



## Un espace commun pour petits et grands

Et oui les enfants c'est important et les liens dans un village se créent souvent autour de nos petites têtes blondes. Aussi c'était essentiel de finaliser l'espace commun avec des jeux destinés aux enfants.

Ce lieu a maintenant de quoi réunir petits et grands, pour jouer, discuter, faire une pétanque ; un vrai lieu de vie très agréable, bénéficiant d'une belle vue et d'une exposition plein sud! Maintenant reste juste à partager les bons moments !



## Remise de la nationalité française

Fin octobre 2018, dans les salons de la préfecture à Rodez, en présence de Madame la Préfète, j'ai eu l'honneur de remettre la Nationalité Française à Monsieur et Madame CURR, qui ont fait le choix, de la France, de l'Aveyron, mais par-dessus tout de Verrières.

C'est avec grand plaisir que nous comptons parmi nous deux jeunes franco-verriérois, preuve, s'il fallait le prouver, qu'il fait bon vivre chez nous !



## Nouvelle organisation de la Gendarmerie de Saint-Beauzély



La brigade de gendarmerie de Saint-Beauzély est en charge des communes de Verrières, Montjau, Castelnau Pegayrols et Saint-Beauzély.

Avant le 15 avril 2019, l'accueil du public se faisait les lundi matin et le vendredi après-midi à Saint-Beauzély. De plus, les militaires travaillaient au profit des gendarmeries de Salles-Curan et Vezins-de-Lévézou.

Depuis cette date et ce jusqu'au 31 décembre 2019, il est mis en place une nouvelle organisation du travail de l'unité afin :

- D'améliorer la permanence de l'accueil du public.
- D'assurer une meilleure présence sur le terrain en rassurant la population et en créant un climat d'insécurité pour les délinquants.
- De donner une réponse adaptée et rapide à tout évènement troublant l'ordre public.
- D'assurer une proximité avec les populations.

Les six gendarmes de Saint-Beauzély travailleront en autonomie la semaine entre 8 heures et 18 heures sur les quatre communes mentionnées. Des services décalés seront réalisés pour répondre aux besoins et attentes de la population.

En semaine, l'accueil du public se déroulera de la sorte :

- A chaque fois qu'un militaire se trouve dans les locaux, une permanence téléphonique sera tenue et les personnes se présentant à l'unité seront reçues.
- En cas d'absence, le téléphone sera dévié au Central téléphonique de Rodez qui transfèrera l'appel aux gendarmes se trouvant à proximité. Ceux-ci pourront revenir rapidement à la brigade pour répondre aux besoins du requérant.

En ce qui concerne le soir, après 18 heures, les week-end et jours fériés, les interventions seront réalisées en mutualité avec les Brigades de Salles-Curan et Vezins-de-Lévézou.

Eddy CHRISTOPHE  
Gendarmerie de Saint-Beauzély

## HISTOIRE D'UN ECHANGE PEU BANAL!

Les faits dont il est fait état, nous avaient été racontés maintes fois par notre père qui les avait vécus.

Imaginez-vous un peu avant 1900, par une triste journée de début d'hiver, un temps maussade, du crachin, du brouillard et, sur les hauteurs, quelques flocons de neige commençant à voleter ; un vrai temps d'enterrement !

Ce jour- là, à dix heures en l'église de Verrières, avait été célébrée une messe d'obsèques mais le corps devait être transporté pour la mise en terre au cimetière d'un petit village à côté de Ségur.

A notre père qui devait avoir une trentaine d'années, il avait été demandé d'assurer ce transport avec son attelage. Parti de Verrières sitôt après la messe en direction de Conclus, montant la vieille côte (aujourd'hui le sentier en haut du village au départ du castel, suivant le ravin et aboutissant à la Coste), il avait ensuite, passant par les places de Couyras, puis La Glène, pris la route en direction du Bois du Four où il comptait bien prendre le repas de midi. Là, il s'était arrêté au relais de l'auberge du « Pégal », tel était appelé l'aubergiste dont le nom devait être Douls. Après avoir rentré à l'abri dans la remise son attelage et son « colis » recouvert du drap noir de deuil ainsi que d'une bâche qui couvrait le tout par précaution, il s'était empressé de rentrer dans la vaste cuisine ou, après un « bounjourn », devant un bon feu, il avait pu se réchauffer un peu et passer à table cela non sans avoir pesté après le mauvais temps qu'il craignait voir se détériorer encore. Il faut dire qu'il n'était pas trop rassuré en pensant que non seulement Ségur était encore loin mais, qu'après avoir déposé « sa marchandise » au cimetière, il faudrait revenir à Verrières. Le trajet du retour lui donnait quelques soucis. Mais, durant le repas, il n'avait pas donné le motif de ce déplacement fait par un temps aussi mauvais ce qui le rendait un peu hasardeux.

Compte tenu de ces conditions, les clients habituellement assez nombreux, ne se bouscuaient pas autour de la table ce jour- là. Seulement la famille de l'aubergiste et lui.

Le repas touchait à sa fin quand entra dans la salle un homme qui apparemment avait subi les caprices des éléments. Bien que semblant chaudement vêtu sous une veste en peau de chèvre, il était gelé. Après avoir bougonné son « bounjourn » il n'était pas fâché de se retrouver un moment devant le feu de cheminée avant de s'asseoir à table.

Bien que ne paraissant pas très bavard sous son grand chapeau noir et sa moustache très fournie, au bout d'un moment il prit part à la conversation engagée en patois naturellement : « *conté mitchon témps l'on se crério ô nadal, lo néplo és éspréso, en n'août lo néou coumenço deé toumba ... cario èstrés calucs sé l'on èro pas fourssats dé sé désplassa et faire tout lou camin qué mé cal faire uèi ambé un témps porel ;* »

« Quel mauvais temps, on se croirait à Noël ! En haut le brouillard est épais et la neige commence à tomber ...Il faut être un peu fou ou, comme je le suis, y être vraiment obligé pour faire autant de chemin qu'il me faut en faire aujourd'hui avec un temps pareil ! »

Comme il avait l'air un peu triste et pressé de repartir, mon père lui posa la question : « *abetz lo mino dé quaqu'un qué sé fo dé michon song, bous sério aribat mal'hur ?* » « Vous avez la tête de quelqu'un qui a des ennuis, vous serait-il arrivé malheur ? »

« *Noun pas ô iou mé sou obligat de faire une tristo courbado baou pourta un couci dé mo fenno qué es mort joubé et qué diou èstré interrât o quatro ouros o Compeyré et mé faou dé mitchon song per tourna o segur dins lo nuetch ombé lo néou que touombo et lo néplo espéso mé caro pourta lo lanterno et ména mo bestio ol pas et per lo brido, mo fenno n'o pas fénit dé sé bira lou song.* »

« Non pas à moi, mais je suis obligé de faire une triste corvée. Je viens de Ségur et j'amène un cousin de ma femme qui est mort jeune et qui doit être enterré cet après-midi à Compeyre. Seulement, je me fais du souci pour revenir ce soir à Ségur et, avec la neige qui commence à tomber et le brouillard épais même avec la lanterne, je devrai mener ma bête au pas et par la bride. Ma femme n'a pas fini de se tourner les sangs ! »

N'en croyant pas ses oreilles devant cette incroyable situation, mon père avait eu cette réflexion :

« *Aquo e pas poussiplé ! yo béné de Vèrrièros qu'es pas luen dé Compeyre et baou pourta un mort daous Ségur aquouo sério couillon qué prenguien cad'un lou risqué dé sé trouba dins la nuetch, sé poudions nous entendré. Prrénetz lou mort qué yo dubé pourta o Ségur et pourtorai lou vostré ol céméteri dé Compeyre. Aco nous arringeoros toutés dous san faire dé tort o dégus, o lo famillo caro explica la caouso et atal poudren estré tournats o l'oustal pus léou sons oburé o nous rétorde tard dins lo mitchon temps . »*

« C'est pas possible ! Moi je viens de Verrières qui n'est pas loin de Compeyre et au sens contraire de vous, je vais porter un mort près de Ségur. Ce serait couillon que nous prenions tous les deux les risques de s'aventurer dans la nuit si nous pouvons faire autrement. Pourquoi ne pas s'arranger ? Prenez le mort que je dois porter pas loin de chez vous et moi, je prendrai celui que vous devez mener à Compeyre. Cela ne fera de tort à personne. A la famille, on leur expliquera. Et comme ça, sans prendre autant de risques à marcher dans la nuit dans le mauvais temps, nous serons rentrés bien plus tôt à la maison. »

L'aubergiste à son tour avait soutenu l'idée et encouragé cet échange. Sage décision !

Après mûre réflexion et avec l'aide de l'aubergiste, les cercueils furent transférés d'un attelage à l'autre et chacun des transporteurs avait pu arriver à temps au lieu où devait être enterré chacun des morts. Personne dans les familles ne s'était offusqué du fait. Tout le monde avait compris la situation et, contrairement à ce qui était prévu, chaque équipage avait pu regagner son village bien plus tôt qu'il ne l'espérait en s'évitant ainsi une marche risquée dans la nuit.

Il avait vraiment fallu un curieux concours de circonstances pour que deux défunts se retrouvent dans une même remise, le même jour à la même heure pour être ramené chacun près du lieu de départ de l'autre. Seul le hasard avait permis la chose.

Si la conversation n'avait pas été engagée entre les deux hommes autour de la table, ils auraient bien risqué de connaître chacun une fin de journée très difficile.

Comme quoi parfois les évènements tiennent à peu de choses.

Il est bien évident que les dialogues écrits ci-dessus ne sont pas textuels mais ils sont très certainement très proches de ceux qui ont pu être tenus, *ils sont pour plus de facilité de lecture écrits en patois phonétiques.*

André Pons

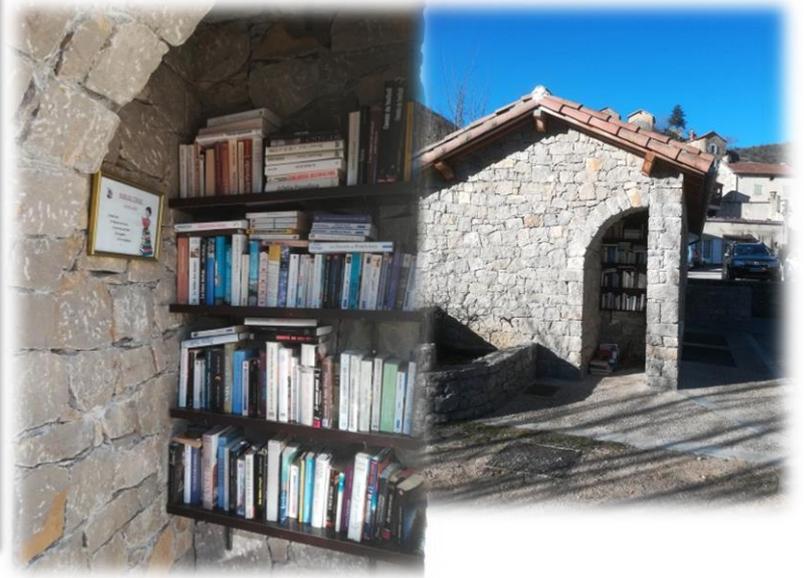


Dessin de Huguette Privat

## BIBLIO TROC

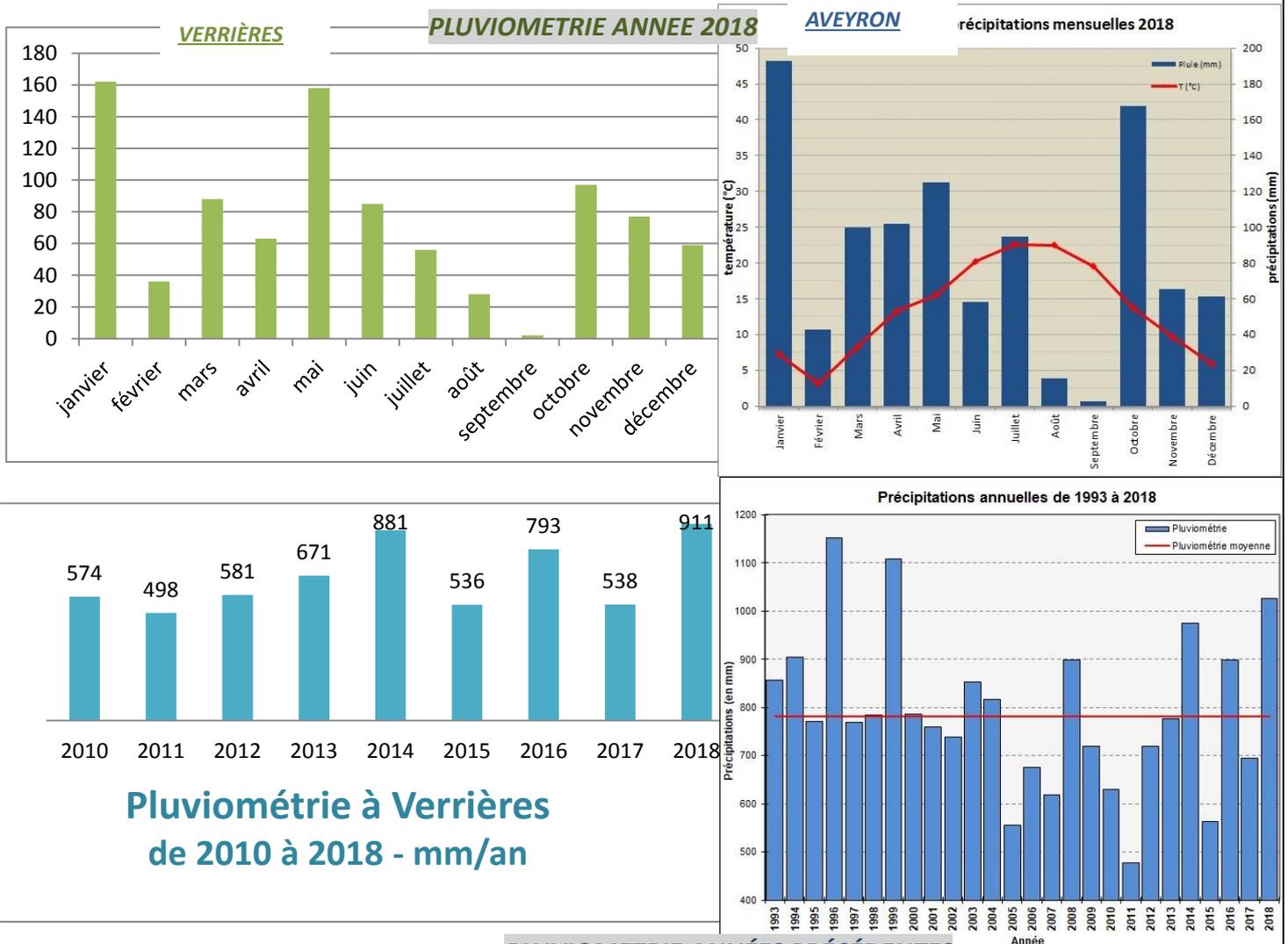
L'ancienne cabine téléphonique sur la place du village est devenue une petite bibliothèque. Quelques dons de livres ont permis de créer ce fond à disposition des habitants de la commune.

Vous pouvez emprunter des livres et si vous le pouvez fournir quelques ouvrages qui feront le bonheur d'autres lecteurs.

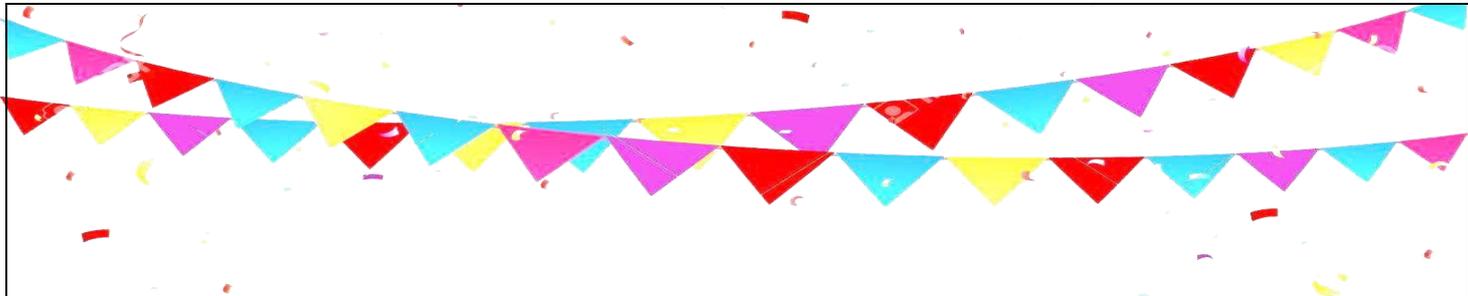


## PLUVIOMETRIE

M. André Pons relève depuis plusieurs années les données pluviométriques sur le village de Verrières. Cela nous permet d'avoir quelques repères d'un mois sur l'autre et au fil des années. On remarque que depuis 2010, l'année 2018 est l'année qui a le cumul le plus important de pluie malgré un mois de septembre quasi nul. En comparaison, la pluviométrie en Aveyron (tableaux de droite) à retrouver sur <http://meteo-sud-aveyron.over-blog.com>.



## **PLUVIOMETRIE ANNÉES PRÉCÉDENTES**



## **2019: LES DATES IMPORTANTES A RETENIR**

JUIN

### **Vendredi 28 juin – 18h00**

Vernissage de l'expo de l'atelier peinture et patchwork suivi d'une animation musicale, buvette et tapas dans la rue. Expo visible tout l'été à la demande.

JUILLET

**Mardi 2 juillet à partir de 19h00 , spectacle de fin d'année de l'école de Verrières.**

### **Dimanche 14 juillet Fête Nationale**

A partir de 17h30, célébration.

Diffusion sous la halle de saynètes filmées par les gens du village suivie d'un apéritif et d'un repas (s'inscrire auprès de la mairie).

Le groupe folklorique LES CARDABELLES animera le repas.

**Vendredi 19 juillet – Chorale lituanienne à l'église Saint-Sauveur à 20h30.**

**Vendredi 26 juillet- 20h30- Spectacle humoristique proposé par le Festenal de la Musa.**

L'Occitanie pour les nuls par Florant Mercadié

AOÛT

**Samedi et Dimanche 03-04 Août: fête du village**

**Mercredi 14 Août, Marché des producteurs à 19h00**

### **JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE**

Jeux et repas panier tous les jeudis soirs sous la halle

**A l'automne (date à confirmer) - Fête des soupes organisée par l'association des Amis de ST Sauveur**

